

**Avril -
Mai
2024**

PREVOIR JEUNES

- AVRIL 23** 10H/12H 14H/17H JUST ONE (JEU DE SOCIÉTÉ) HAND
- AVRIL 24** 14H/17H 17H/22H PUMP PARK SOIRÉE FILMS PRÉVOIR VÉLO / TROTTINETTE PRÉVOIR UN COUSSIN + PLAID ***+3€**
- AVRIL 25** 10H/12H 14H/17H BRICOLAGE : BOÎTE À IDÉES EPREUVES SPORTIVES
- AVRIL 26** 09H30/17H15 PAINTBALL AU CELTIK PAINTBALL PRÉVOIR UN PIQUE-NIQUE ***+8€**
- AVRIL 30** 14H/17H 17H/22H JEUX COLLECTIF VEILLÉE : TOP CHEF ***+3€**
- MAI 01** 10H/12H 14H/17H ULTIMATE TRAMPOLINE
- MAI 02** 9H/17H BUBBLEFOOT / SAGAMORE INTERCENTRE PRÉVOIR UN PIQUE-NIQUE ***+4€**
- MAI 03** 10H/17H00 JUMP PARK BREST PRÉVOIR UN PIQUE-NIQUE ***+8€**

Tarif : carte annuelle + contribution en fonction de l'activité : de *1€ à *8€

selon QF

QF < 650	40 euros
QF de 651-1050	45 euros
QF > 1051	50 euros

rdv : Espace enfance jeunesse

Dec-
Jan
23/24

NOM / PRÉNOM

ANNÉE DE NAISSANCE

MAIL

TEL

SECRET

JOUR	MATIN 10H-12H	APRES MIDI 14H-17H	SOIREE 17H-22H
23/04/24			
24/04/24			
25/04/24			
26/04/24			

JOUR	MATIN 10H-12H	APRES MIDI 14H-17H	SOIREE 17H-22H
30/04/24			
01/05/24			
02/05/24			
03/05/24			

REPRESENTANTS LEGAUX :

J'ai pris connaissance et accepte le règlement intérieur (page verso)

signature

ETE 2023

ESPACE JEUNES SCOUTS INSCRIPTION

DISPOSITIF OUVERT AUX "10-13 ANS"

Ouvert pendant les vacances scolaires

Animateur jeunesse :
Killian Le Pape
Christelle Néa

TEL 06 66 07 09 79

DOSSIER D'INSCRIPTION + CERTIFICAT OBLIGATOIRE

RÈGLEMENT INTERIEUR

IL RAPPELLE LES RÈGLES DE CIVILITÉ ET DE COMPORTEMENT.

- L'enfant est sous la responsabilité de l'animateur sur les heures d'activités.
- L'équipe d'animation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets quelle que soit leur valeur.
- L'espace jeunes est un lieu de plaisirs partagés où l'animateur et le jeune doivent évoluer dans le respect.
- Les risques liés aux dommages causés par les jeunes sont couverts par la responsabilité civile des parents.
- Il est interdit de fumer, de consommer de l'alcool ou drogues
- Aucune violence (physique, verbale, émotionnelle) n'est tolérée.
- le respect des principes de laïcité et de pluralisme sera adopté
- le devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personnalité et dans ses convictions sera demandé.
- Les parents seront informés en cas d'absence, comportements inadéquats.
- Les absences non-justifiées seront facturées (activité avec contribution)

Inscription par mail :

animateursplovenan@gmail.com